

pris la précaution de fermer la porte d'entrée et se sont enfuis par le jardin.

FAITS DIVERS.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date du 27 décembre dernier, le nommé Romain Rasson, âgé de 18 ans, né à Leers de parents Belges, demeurant à Roubaix, condamné le 27 novembre 1861 par le tribunal correctionnel de Lille à trois mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende pour fraude, est expulsé de France.

Cet arrêt sera mis à exécution à l'expiration de la peine du condamné.

Un autre arrêté de la même date a été pris contre le sieur François-Joseph Desoubry, âgé de 38 ans, né en Belgique, demeurant à Roubaix, condamné le 18 novembre 1861 par le tribunal correctionnel de Lille à un mois d'emprisonnement pour coups et blessures, est expulsé de France.

Cet arrêt sera mis à exécution par la gendarmerie à l'expiration de la peine du condamné.

On lit dans le *Courrier du Pas-de-Calais*:

La ligne des houillères vient d'être livrée au public dans son parcours total d'Arras à Hazebrouck. La décision ministérielle autorisant la circulation sur cette partie importante du réseau du Nord n'a été prise qu'après examen des conclusions d'une commission chargée de procéder à la reconnaissance de la partie de la voie livrée au public.

Plusieurs conditions et réserves accompagnent cette autorisation. Ainsi la vitesse des trains des voyageurs sur les diverses sections de la ligne des houillères ne dépassera pas 40 kilomètres à l'heure. Une nouvelle vérification sur tout le parcours aura lieu avant l'organisation des services d'été, pour s'assurer si l'on peut faire circuler avec sécurité les trains de grande vitesse. La compagnie devra activer la mise en bon état de deux voies entre Béthune et Hazebrouck et les travaux inachevés de plusieurs stations, notamment à Farbus, Bully-Grenay et Nœux et la plantation des haies, ouvrages accessoires, chemin d'accès à niveau, etc. »

VILLE DE ROUBAIX.

Cours public de Physique

Mercredi 8 janvier.

Objet de l'hydrostatique ; Caractères généraux des liquides ; Principe d'égalité de pression ; Pression verticale de haut en bas ; ses lois ; Pression verticale de bas en haut ou poussée ; Paradoxe hydrostatique ; Pressions latérales.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 5 janvier 1862.

Sommes versées par 75 déposants, dont 11 nouveaux. fr. 8,833 31 demandes en remboursement. 9,348

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Watine et Charles Bourbier, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 6 le 7 hausse baisse. 4 1/2 au compt. 96.00 96.50 50 3% au compt. 67.45 67.70 25 Banque 2930 2930 20 Oblig. du trés. 447.50 450 2 25

femme prévenante et bonne mère de famille, et Adolphe, son beau-fils, radicalement guéri de sa prétendue vocation d'artiste, se livrait aux affaires de la maison avec autant d'ardeur que Jules en déployait au chantier de construction, dont la direction presque exclusive lui restait confiée.

Clementine Adam, d'abord au désespoir lorsque son père avait rompu son mariage projeté, n'avait pas tardé, après le retour d'Adèle, à se consoler de cette rupture en reconnaissant — ce qu'elle avait toujours craint d'ailleurs — que son union avec Jules n'aurait été marquée au coin du bonheur ni pour l'un ni pour l'autre. De là il n'y avait qu'un pas à se montrer sensible aux attentions d'Adolphe, puis à ne plus voir qu'un ami dans Jules, qui n'avait pas produit sur son cœur une impression profonde, et enfin à consentir à ce que le premier demandât sa main ; il n'y avait qu'un pas, disons-nous, et ce pas fut bien franchi.

Peu de mois après, deux couples heureux entreprenaient leur voyage de noces, l'un prenant le vapeur pour Santander — ce vapeur et cette ville riches en souvenirs pour Jules et Adèle — et l'autre se dirigeant sur Paris, dont Clémentine désirait connaître les merveilles.

Mme GYLLENBOURG.

FIN.

Paris n'a plus le privilège exclusif d'exporter des produits de toilette. M. CHALMIN a fondé à Rouen une maison de premier ordre où l'on fabrique, sous sa direction exclusive, la Pommade des Châtelaines et l'Eau Tonique qui ont aujourd'hui conquis leur droit de cité tant en France qu'à l'étranger, et qu'on trouve sur toutes les tables de toilette.

Lorsque les soldats en campagne sont obligés de passer une rivière à la nage, il arrive presque toujours que leurs armes, mouillées à l'intérieur, ne peuvent plus faire feu. C'est ce qui est arrivé à nos zouaves à Palestro.

Un ouvrier armurier vient de trouver le moyen de remédier à cet inconvénient par un bouchon hermétique et un couvercle lumineux de son invention. Avec ces deux appareils, un fusil chargé peut sejourner vingt-quatre heures dans l'eau sans que la charge en soit mouillée le moins du monde.

Ce serait un avantage immense pour les troupes de terre, pour les marins et même pour les chasseurs.

L'inventeur de ce double procédé est le sieur Jeuffroy, rue de Jessaint, 24, maison Safrey, à la Chapeite-Paris.

INDUSTRIE ET COMMERCE

BULLETIN COMMERCIAL.

ROUBAIX. — La situation de notre place n'a point changé et nous ne pouvons que confirmer ce que nous disions dans nos précédents bulletins.

La fabrication des nouveautés est toujours en retard. On n'a vendu que des articles anciens.

Des acheteurs ont traité quelques affaires à des prix extrêmement bas.

Le deuil recommandé en Angleterre, à l'occasion de la mort du prince Albert, faisait espérer l'écoulement des articles lainages. Des voyageurs partis immédiatement pour Londres avec un grand choix d'échantillons d'articles pour deuil, n'ont reçu aucun placement.

Les journaux de Paris ont annoncé que des ventes considérables d'étoffes de deuil avaient eu lieu dans les principaux magasins. C'est à Pau seulement que des ventes importantes ont eu lieu ; on sait qu'un grand nombre d'Anglais habitent cette dernière ville à cette époque de l'année.

Le *Nouvelliste de Rouen* conseille en ces termes la formation d'un comptoir industriel chargé de fournir aux établissements les matières premières afin de donner du travail aux ouvriers :

« Dans les circonstances difficiles que notre industrie cotonnière traverse en ce moment, on s'est demandé s'il n'y aurait pas un moyen de parer aux inconvénients que pourrait présenter dans quelques localités le manque de travail joint aux rigueurs de la saison. Si tous nous souvenons bien, dans des circonstances analogues, l'administration a fondé ou du moins autorisé la fondation d'un comptoir industriel chargé de fournir aux établissements les matières premières. Ces établissements, moyennant certaines conditions basées sur le prix de revient, les fabriquaient pour le compte du comptoir, lequel les livrait ensuite sur le marché. Cette utile institution, conduite avec intelligence, a produit immédiatement d'excellents résultats. Le travail avait repris sa première activité et en outre, le comptoir industriel, quand il cessait de fonctionner, avait réalisé certains bénéfices.

La fondation de ce comptoir était alors une heureuse et bonne pensée. Nous croyons qu'une nouvelle application de ce système serait opportune en ce moment et ne rendrait pas moins de services que la première fois. »

On ne peut qu'approuver la fondation du comptoir dont parle le *Nouvelliste de Rouen*. Mais nous ferons remarquer que l'application de ce système qui a pu donner d'excellents résultats dans des circonstances critiques comme celles qui se sont produites en 1848, ne nous paraît pas destiné à avoir le même succès. En effet, à cette époque les deux années qui ont précédé la révolution de Février avaient été très médiocres sous le rapport des affaires. On savait qu'aussitôt l'ordre rétabli, l'activité devait renaître, attendu qu'il y avait de grands besoins.

Les matières premières étaient descendues à des prix fort bas ; la main-d'œuvre était très réduite, on pouvait même, en fabriquant beaucoup, opérer à coup sur.

Aujourd'hui, non-seulement la matière a subi une hausse marquée, mais nous sommes en présence de la concurrence anglaise et nous ne pouvons plus travailler dans les mêmes conditions.

Il est donc permis d'exprimer un doute sur les résultats favorables que pourrait présenter aujourd'hui cette institution dont on ne peut du reste, qu'approuver le but.

J. REBOUX.

TOURCOING. — Après le résumé que nous avons donné dans notre dernier bulletin, resumé comprenant les variations nombreuses qui ont caractérisé tout particulièrement l'année 1861, nous offrons quelques lignes qui serviront de pièces justificatives.

Nous n'assurons pas que ces chiffres soient une pierre de touche infallible, les fluctuations, arrivées pendant l'année dans la perception des droits d'entrée, dans nos relations avec l'étranger, rendent difficile une appréciation uniforme. Il faut faire la part des époques successives auxquelles sont arrivées les changements qui ont amené la position anormale dont nous avons parlé. C'est aux hommes compétents, spéciaux, à tirer les conséquences. Nous examinerons plus tard les chances meilleures, dit-on, de l'an 1862 jusqu'à présent nous ne pouvons risquer un jugement sûr, exact.

Laines en masse. 1860 696,851^t — 1861 829,900^t — Augmentation 1,321,149^t
Laines peignées. 1860 . . . 1861 5,902^t
Cotons filés. 1860 . . . 1861 5,320^t
Laine filée. 1860 . . . 1861 2,689^t
Houille 1860 9,650,000^t 1861 8,815,000
— Diminution 835,000^t

ROUBAIX.

Laines en masse. 1860 231,783^t — 1861 98,089^t — Diminution 133,724^t
Laine peignée. 1860 1,754^t 1861 15,029
— Augmentation 13,275^t
Houille. 1860 5,840,000^t 1861 5,289,000
— la diminution est insignifiante.
Machines. 1860 198,870^t 1861 435,688^t
— Augmentation 236,818^t

On lit dans le *Journal de Roanne* :

« Nos fabricantes de cotonnades ne stimulent pas leurs ouvriers pour le travail ; elles sont toujours dans l'attente d'une solution qui ne paraît pas devoir arriver encore.

Pendant la quinzaine écoulée, différents marchands sont venus pour acheter, mais ils n'offraient que des prix restreints relativement à ceux des cotons en bourse et des files. Cependant, au dire de plusieurs fabricants, il a été vendu environ de 15 à 4,800 pièces de marchandises. »

On lit dans le *Courrier du Bas-Rhin* :

« Le commerce de notre ville apprendra avec plaisir que, par ordre du ministre des finances, la Monnaie de Strasbourg vient d'être chargée de frapper pour 2 millions de francs de pièces de 1 fr. et de 50 centimes, devenues assez rares. En même temps, la fabrication des pièces d'or, qui avait été momentanément suspendue à la Monnaie de Strasbourg, par suite de la rareté de la matière, a repris activement dans ses ateliers. »

On écrit d'Algérie, 2 janvier 1862 :

« Nous avons souvent insisté sur la question si vitale aujourd'hui du coton, et chaque jour les faits nous confirmant dans cette conviction, que la culture dont il s'agit est non-seulement possible en Algérie, mais qu'elle y est appelée à un bel avenir. Dernièrement encore, S. Ex. le ministre de la guerre ayant envoyé à la Société d'émulation de Rouen, des échantillons de coton algérien destiné au Musée industriel de cette ville, une commission a été chargée d'examiner ces produits, et son rapporteur, M. Duvierville en a fait l'objet d'un travail très lumineux et très concluant. Nous regrettons de n'en pouvoir donner que la conclusion : « La question, » dit l'honoré M. Duvierville, est résolue : Le sol algérien produit des coton courte-soie, qui rivalisent avec ceux des Etats-Unis. Espérons que l'abolition de l'esclavage, en nivelant le salaire de la main-d'œuvre humaine, permettra bientôt à nos planteurs africains de soutenir la concurrence des prix de revient, et de prendre sur nos marchés la place de l'étranger. »

« Nous pensons fermement qu'il en sera ainsi, et qu'il y a sous ce rapport, de grandes choses à faire. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 janvier 1862.
L'inauguration de l'année financière 1862 s'est faite dans les conditions les plus favorables. On a débuté par une explosion de hausse qui a détruit toutes les prévisions, détruit tous les calculs des spéculateurs à la baisse, et cette explosion, surprenant le marché en plein travail de liquidation, a été d'autant plus accentuée, que la place était plus engagée : seulement sa persistance, une fois l'opération de la liquidation accomplie, démontre suffisamment qu'elle est bien réellement l'expression du sentiment général.

Toutes les valeurs clôturées donc en hausse très importante. Ce résultat est dû aux nouvelles d'Amérique, apportées par l'Africa, qui ont modifié du tout au tout l'opinion publique, à Londres comme à Paris, sur les conséquences du Trent. Cette modification est surtout sensible dans le langage des journaux anglais ; autant, il y a huit jours, ils se montrent belliqueux et exigeants, autant aujourd'hui ils recherchent et analysent les indices qui peuvent servir à éclairer toutes les probabilités de conflit ; ils ont pour corollaire explicatif l'attitude du Stock-Exchange qui en deux jours a fait monter les Consolidés de 1/3 4/4 %.

Le changement de front de journaux anglais n'a qu'une importance relative, et serait insuffisant pour motiver un revirement ; mais la hausse des Consolidés, dans des proportions semblables à une toute autre portée au point de vue de la spéculac.

L'argument est trop péremptoire pour que l'on puisse refuser de l'admettre, car il démontre que la guerre entre l'Angleterre et l'Amérique, malgré l'absence de tout renseignement officiel, n'est déjà plus admise par le capital qu'il s'état d'hypothèse pure. La situation est donc changeante et c'est ainsi que l'on comprend la spéculac sur notre marché.

La hausse des premières bourses de la nouvelle année semble donc justifiée, tant par les faits acquis que par les espérances préconçues.

Dans la situation que nous venons de décrire, on comprend que l'aspect de notre Bourse ait complètement changé, que la liquidation de la Rente et des Chemins de fer soit effectuée en hausse avec des reports peu élevés, et que la fermeture de samedi se soit faite aux plus hauts cours de la semaine.

Cependant, malgré la reprise survenue, les primes se donnent encore à de faibles écarts, ce qui indique encore beaucoup de restrictions de la part d'un certain nombre ; il est vrai qu'en raison des bas cours de la Rente et des valeurs, beaucoup de spéculateurs ne craignent pas d'acheter ferme, par suite des vendeurs de primes sont obligés de les offrir à bon marché pour trouver preneurs ; du reste, cela ne peut en définitive que favoriser un enlèvement nouveau en créant un découvert.

La Rente 3 % a fait au plus bas cette semaine 66-95, et au plus haut 67-55 en liquidation, et 67-90 fin janvier ; elle reste à 67-70, en hausse de 45 cent. sur samedi dernier. Le 4 1/2 a eu une reprise plus forte ; il clôture à 96 fr., avec 1 fr. de hausse. Les Obligations du Trésor ont varié de 445 à 447-50. HAVAS.

Pour tous les articles non signés, J. Rehoux.

JOURNAL À 1 FRANC 50 CENT.

Le MANUEL GÉNÉRAL, recueil mensuel fondé par le Gouvernement en 1831, pour activer la propagation et l'amélioration de l'instruction primaire, paraît sans interruption depuis cette époque. Ce journal, que tous les amis et tous les protecteurs de l'enseignement populaire se font un devoir de propager, est une merveille de bon marché. Moyennant 1 franc 50 cent. par an, l'abonné reçoit chaque mois un numéro contenant des articles sur l'enseignement, sur les arts agricoles, sur les sciences appliquées, des sujets des devoirs avec leurs corrigés, des lectures intéressantes pour les maîtres et pour les élèves, tous les actes officiels relatifs à l'instruction primaire ; il reçoit, en outre, quatre morceaux d'excellente musique.

On s'abonne à Paris, chez M. HACHETTE et C°, rue Pierre-Sarrasin, et dans les départements, chez tous les libraires.

(2837-8998.)

On lit dans les grands journaux de Paris :

Le cadeau en vogue cette année pour éternelles sera le foulard de l'Inde. Compagnie des Indes, rue de Grenelle-Saint-Germain, 42. Immense choix de magnifiques Foulards des Indes et de la Chine, avec leur boîte illustrée, tels qu'ils arrivent de Singapour, Calcutta et Shang-Hai, à 1 fr. 40, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 15 fr., que l'on paiera partout ailleurs, 2 fr. 40, 3 fr. 50, 5, 6, 7, 8, 12, 15 et 20 fr. Gros et détail. Riches Robes de l'Inde inusables à 17, 25, 28, 35, 38, 45, 58 et 65 fr. la robe extra. — Expédition en province françoise. »

Moins avancés que nous en Chine, nos ancêtres avaient cependant découvert d'excellents produits de toilette ; ces produits, il faut le dire, à leur avantage, étaient composés pour la plupart de plantes hygiéniques et leur emploi était favorable à la santé. On ne pourrait faire un aussi bel éloge de toutes les préparations modernes, cependant M. Chalmin de Rouen, qui s'est adonné spécialement à l'étude de l'hygiène au moyen-Age, est parvenu à reconstituer dans toute sa pureté primitive l'excellent cosmetique connu sous le nom de Pommade des Châtelaines ; c'est aujourd'hui la Pommade de préférence des gens du monde.

Malgré la malveillance qui se plait à dénigrer les BOURRELETS ÉLASTIQUES dont M. Desneulin, tapissier, rue Neuve, 1